



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique agricole

Question écrite n° 57254

Texte de la question

M Georges Chavanes demande à M le ministre de l'agriculture et de la forêt de bien vouloir lui préciser l'état actuel de préparation des assises du monde rural qui devaient se tenir au second trimestre 1992.

Texte de la réponse

Reponse. - Conformément à la circulaire du 20 janvier 1992 les consultations départementales des « Assises du monde rural » se sont déroulées durant les mois de janvier et février. Les préfets ont effectué, pour leurs départements respectifs, un rapport de ces assises départementales. Le comité national d'organisation des assises, réunissant les ministères de l'intérieur, de l'agriculture et de la forêt et le secrétariat d'État à l'aménagement du territoire s'est réuni le 19 mai 1992. Les assises nationales auront lieu le 26 juin 1992 sous forme de dix réunions décentralisées dans dix villes moyennes très liées à l'espace rural et selon les regroupements régionaux suivants : Vervins (Aisne), pour les régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Ile-de-France ; Lisieux (Calvados) : Haute et Basse-Normandie ; Vannes (Morbihan) : Bretagne et Pays-de-Loire ; Issoudun (Indre) : Centre et Limousin ; Agen (Lot-et-Garonne) : Poitou-Charentes et Aquitaine ; Figeac (Lot) : Midi-Pyrénées ; Nîmes (Gard) : Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon ; Vienne (Isère) : Auvergne et Rhône-Alpes ; Nevers (Nièvre) : Bourgogne et Franche-Comté ; Bar-le-Duc (Meuse) ou Saverne (Bas-Rhin) : Champagne-Ardenne, Alsace et Lorraine.

Données clés

Auteur : [M. Chavanes Georges](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57254

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 1992, page 2001